

ANNEXE 2

DECLARATION  DE CONFORMITE

(Directive Machines 98/37/CE, Annexe II, partie A)

Fabricant:

Adresse:

Déclare que:

(Description de la porte/ portail, modèle, numéro d'identification)

Site:

(Adresse)

Est conforme à la directive suivante :

98/37/CE Directive Machines

Et déclare en outre que les parties applicables des normes suivantes ont été respectées:

EN 13241-1 Portes et portails industriels, commerciaux et résidentiels. Norme de produit.  
Produits sans caractéristiques de résistance au feu ou contrôle de la fumé

EN 12453 Portes et portails industriels, commerciaux et pour garages. Sécurité d'emploi des  
portes motorisées – Qualités requises

EN 12445 Portes et portails industriels, commerciaux et pour garages. Sécurité d'emploi des  
portes motorisées – Méthodes d'essai

Date:

Signature lisible du Responsable Légal: